

Lettre d'Information

N°01 - mars 2011

Edito

par **Francis Guitau**
Directeur du Pôle Handicap de la Mutualité française Anjou Mayenne

Depuis octobre 2010 le CENTICH est né avec un premier plan d'action bien engagé en lien avec les missions des centres d'expertises, telles que définies par la CNSA, à savoir : *Concevoir, expérimenter et valider un référentiel d'évaluation orienté usage des produits TIC pour l'autonomie ; assurer une veille technologique et développer des plateformes d'essai Réaliser un état de l'art de ce que les TIC apportent pour l'autonomie en France et progressivement en Europe et diffuser cette connaissance aux différents acteurs et aux personnes directement concernées ; accompagner des projets de recherche, de développement de solutions TIC en lien avec les réseaux académiques, industriels et institutionnels qui nous accompagnent dans cette aventure.*

Avec une gouvernance présidée par Philippe HOULGARD, à la tête du Comité de Direction, l'Equipe de Direction est accompagnée par un Comité Scientifique, Technique, Juridique et Ethique ainsi qu'une AGORA, lieu d'expression des besoins, des attentes et de l'expertise des usagers ouvert à des individus, des associations les instances représentatives, des professionnels ou toutes personnes intéressées par le centich et/ou ses actions. Ces différents organes garantissent une action collégiale, dans une dynamique de mobilisation des ressources du territoire et de participation de l'utilisateur.

Nous nous sommes naturellement appuyés sur notre partenariat déjà ancien et éprouvé avec le CEP CICAT d'Eckbolsheim, avec le réseau des membres de la FISAF et nous avons développé ensemble un lien nouveau avec l'IRIT à Toulouse pour élaborer cette plateforme d'expertise au sein de laquelle nous oeuvrons désormais avec engagement, ambition et complémentarité au service de la compensation dans tous les actes de la vie de la personne handicapée et/ou âgée en situation de perte d'autonomie...

Depuis quinze ans, la Mutualité Française Anjou Mayenne a développé au sein de ses établissements et services accueillant des personnes déficientes visuelles et auditives une fonction d'expertise dans tous les domaines de la réadaptation, notamment la rééducation et les aides techniques.

Elle a aussi élargi son offre en créant des services de soutien aux situations d'emploi, d'accessibilité, d'accompagnement pour les personnes âgées, et de développement de nouveaux outils pour faciliter l'évaluation des déficiences visuelles et auditives, ces déficiences particulières étant au coeur des métiers de la Mutualité. C'est dans ce même esprit que nous avons naturellement répondu à l'appel d'offres de la CNSA pour la création du Centre d'Expertise National des Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Autonomie.

Nous l'avons fait en partant des situations cliniques rencontrées par nos professionnels : parce que l'information est une problématique évidente de la déficience visuelle, que la communication renvoie au problème central des personnes sourdes et malentendantes... Comme nous sommes également très actifs dans des actions de prévention de la santé sous toutes ses formes, mais aussi présents dans le champ des troubles consécutifs aux lésions cérébrales et au sein de notre réseau mutualiste, dans le champ de la déficience motrice, nous avons pu mobiliser les acteurs qui nous ont aidés à construire ce centre d'expertise. Nous partageons aussi l'idée au sein de la Mutualité que les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont un levier formidable en matière de santé et de compensation : égalité d'accès à la solution, qualité de la réponse, continuité dans l'accompagnement...

Contacts

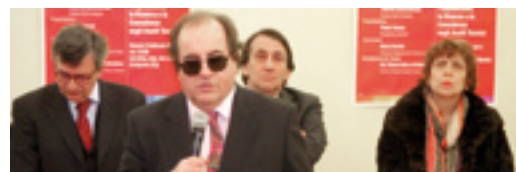
Sylvie ERVÉ
Directrice du Projet
tél: 0 800 812 353
sylvie.erve@centich.fr

Jawad HAJJAM
Directeur délégué au Développement
tél: 06.07.27.48.36
jawad.hajjam@centich.fr

Nadine VIGOUROUX
Responsable Scientifique
tél: 05 61 55 67 65
nadine.vigouroux@centich.fr

Actualités

Une première convention de collaboration signée à l'échelle européenne avec des partenaires italiens.



Le **CENTICH** et l'**European Social Cooperative ESCOOP** - sce (l'ESCOOP)

- gestionnaire du **CERCAT**- Centro per l'Esposizione, la Ricerca e la Consulenza sugli Ausili Tecnici - signent une convention de collaboration pour abonder les missions du CENTICH comme centre de :

- Ressources sur la thématique des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie ;
- Essai,
- Veille technologique pour un suivi de l'évolution des produits ;
- Formation continue ou initiale à l'échelle européenne;
- Recherche et d'innovation autour de projet de conception et/ou de développement d'une aide technique.

Le CENTICH communique au Québec en mai prochain sur les outils d'évaluation globale d'intervention pour le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur de la réadaptation

L'**association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ)** organise le colloque 2.0 Réadaptation Aides Techniques qui se tiendra le 12 et 13 mai 2011 à Montréal sur le thème « Se déplacer, communiquer...participer ».

Le CENTICH proposera un Atelier de 45 minutes traitant des **modalités d'évaluation des aides techniques qui utilisent les TIC et des protocoles d'évaluation d'usage** de ces technologies.

Recherche et innovation sur les aides techniques pour les personnes en perte d'autonomie : une expérience nationale conduite depuis Angers et Strasbourg

Pendant les deux prochaines années, le Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la télécommunication pour l'autonomie (CENTICH) basé à Angers aura pour mission de renforcer l'expertise dans ce domaine via la recherche, l'innovation, la formation et la diffusion de l'information.



Le projet CENTICH est porté par le pôle handicap de la Mutualité Française Anjou Mayenne, en partenariat avec le CEP CICAT de Strasbourg, l'IRIT de Toulouse et la FISAF. Il a été sélectionné à l'issue

d'un appel à projet lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en octobre 2009. Il bénéficiera d'un financement de la CNSA de 350 000€ pour les deux premières années de l'expérimentation. En fonction des résultats, le financement pourra être prolongé d'un an.

Un centre d'expertise national, pour quoi ? Pour qui ?

Le CENTICH travaillera spécifiquement sur les interfaces qui utilisent des technologies de la communication et de l'information pour permettre aux personnes handicapées ou âgées en recherche d'autonomie d'interagir avec leur environnement physique ou numérique. Ces aides techniques contribuent à la compensation fonctionnelle des incapacités et des restrictions d'activité qui en résultent.

Il associe des laboratoires de recherche et d'innovation, des professionnels de la compensation du handicap et de la perte d'autonomie, des usagers et des industriels. Son but est d'accompagner le développement et l'amélioration de nouvelles aides techniques résultant d'une analyse de besoins et apportant une réponse adaptée aux situations spécifiques de handicap et de perte d'autonomie. Il inscrira son action dans un réseau international d'expertise.

Concrètement ce centre expert national sera à la fois :

- Un **centre de ressources** qui collecte, valide et normalise une information exhaustive sur la thématique des technologies de l'information et de la télécommunication pour l'autonomie. Cette information disponible est diffusée à l'ensemble des acteurs (professionnels et usagers) ;
- Un **centre d'essai** qui met à disposition du matériel et forme les professionnels du handicap intéressés à l'utilisation de certaines aides sophistiquées ;
- Un **centre de veille technologique** pour un suivi de l'évolution des produits ;
- Un **centre de formation continue** à l'évaluation des besoins des personnes pour les professionnels du handicap ;
- Un **centre de recherche et d'innovation** qui favorise l'expression des besoins des utilisateurs dans les programmes de recherche et d'innovation, et fédère les compétences autour d'un projet de conception et/ou de développement et/ou d'industrialisation et/ou de distribution d'une aide technique.

Quatre autres centres d'expertise nationaux participent à l'expérimentation sur des thématiques différentes : le Centre de ressources & d'innovation mobilité handicap (CEREMH) travaillera sur la thématique mobilité ; le CEN STIMCO, sera axé sur la thématique stimulation cognitive ; le CENROBOTIQUE se consacrera à la thématique robotique d'assistance et de rééducation ; le CENHABITAT investira la thématique habitat et logement.

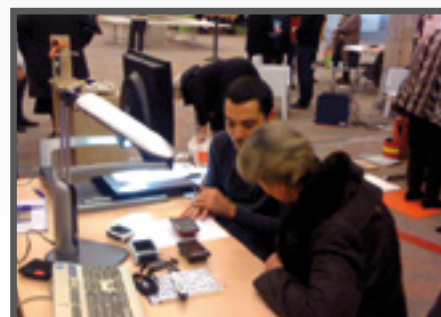
Le soutien de la CNSA doit fournir le temps à ces centres de démontrer leur utilité et de construire un modèle économique durable qui devra s'appuyer sur les dispositifs de soutien de la recherche et de l'innovation et bénéficier des nouveaux financements de la prestation de compensation.



barre d'appui éclairée



applications pour Smartphones



Le CEP-CICAT



Créée en 1987, l'Association CEP-CICAT est un espace ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée. Véritable lieu d'échange, patients et accompagnants, professionnels de la santé,

associations, pouvoirs publics, urbanistes, fabricants et revendeurs d'aides techniques s'y retrouvent pour partager leurs expériences.

Sur plus de 1000 m², dans des locaux fonctionnels et adaptés, une gamme aussi complète que possible présente les matériels nécessaires à l'autonomie de la personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Des ergothérapeutes, médecins de réadaptation et des partenaires de la distribution sont disponibles pour écouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté en dehors de tout intérêt commercial.

Le CEP a rejoint en juillet 2007, le groupement **Autonomie Savoir et Compétences**, afin d'offrir aux personnes en situation de handicap un service global.



Le centre s'adresse aussi bien aux personnes en perte d'autonomie (enfants et adultes) et à leur famille qu'à tous ceux qui sont sensibles au handicap et aux besoins qu'il engendre : personnels soignants, organismes de soins, organismes publics, fabricants et revendeurs d'appareils spécialisés.

Le CEP a pour objectif de favoriser la réadaptation et la réinsertion de la personne en perte d'autonomie, en la conseillant et en l'accompagnant dans son projet, pour cela, il assure 4 missions :

- Une mission d'information
- Une mission de conseil
- Une mission d'évaluation et de diagnostic
- Une mission d'assistance technique et administrative

www.cep-cicat.fr

L'IRIT

Laboratoire spécialisé dans les Sciences et les Technologies de la Communication. L'IRIT a une expertise et un savoir faire dans la conception et l'évaluation de suppléance et de compensation pour diverses déficiences (les troubles du langage, les troubles moteurs, des outils de génération en LSF et l'accessibilité numérique et l'aide au déplacement pour les non voyants).

Créé en 1990, il est une Unité Mixte de Recherche (UMR) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), de l'Université Paul Sabatier (UPS),

de l'Université Toulouse1 Sciences Sociales (UT1) et de l'Université de Toulouse2-le Mirail (UTM) de la recherche en informatique en France avec un effectif global de 690 personnes.

L'IRIT focalise ses travaux de recherche sur les Sciences et Technologies de l'Information et de l'ingénierie (ST2I).

<http://www.irit.fr>



La FISAF

La FISAF (Fédération nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France) s'efforce de **faciliter et d'accompagner l'insertion et le maintien, dans notre société, des personnes en situation de handicap sensoriel.**

Elle est membre du CNCPH, de l'ONFRIH, du Comité d'Entente, de Droit au Savoir, de l'UNIOPSS, d'HANDEO...

Signataire de plusieurs conventions de partenariat dont les principales sont celles avec la FEHAP, l'UNA, la FEGAPEI et le CNED, la FISAF souhaite **développer et renforcer la dynamique de réseau** permettant d'offrir la plus grande surface possible de solutions pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Dans le même objectif, la FISAF met tous les moyens disponibles au service des adhérents, des usagers, de leurs familles et de l'entourage personnel ou professionnel.

La FISAF dispose d'un Centre de formation initiale et continue agréé.

www.fisaf.asso.fr

Le Représentant de la FISAF au Comité de Direction :

Patrick Faivre, Directeur SANTIFONTAINE

Tél : 03 83 90 88 00 - Fax : 03 83 90 25 70

Courriel : patrick.favre@santifontaine.fr - Site Internet : www.santifontaine.fr



Creative Eurecom - Groupe ESAIP

Pour conduire sa mission de recherche et développement, le Centich a noué des partenariats locaux. Ainsi, il a tissé des liens avec l'entreprise Creative Eurecom, pour la conception et la réalisation électronique appliquées aux télécommunications interactives, et avec le Groupe Esaip, qui forme des ingénieurs et des cadres dans les domaines de l'informatique, des réseaux, de la sécurité, de l'environnement et de la prévention des risques.

<http://www.creative.fr> - <http://www.esaip.org/>



La Mutualité Française - Anjou-Mayenne : pôle handicap



La **Mutualité française Anjou-Mayenne** est gestionnaire du pôle handicap, qui à ce titre fait partie du réseau des services de soins et d'accompagnement mutualistes présents en Maine-et-Loire et en Mayenne.

Organisme à but non lucratif, la Mutualité française Anjou-Mayenne est une union mutualiste dirigée par un conseil d'administration composé d'élus bénévoles, issus des mutuelles présentes en Maine-et-Loire et en Mayenne.

Dans le respect des valeurs mutualistes, la Mutualité met en place, gère et développe son réseau de santé et de service aux personnes en garantissant :

- la qualité du service à des coûts maîtrisés;
- une offre adaptée aux réels besoins de la population et accessible au plus grand nombre;
- la promotion de la santé comme partie intégrante des services offerts;
- des compétences pluridisciplinaires et complémentaires au bénéfice du patient, du client, de l'utilisateur.

Le **Pôle handicap de la Mutualité Française Anjou Mayenne** s'est constitué de manière progressive. En 1985, l'action handicap de la MFAM s'est amorcée avec la reprise en gestion de l'Institut Montclair pour les personnes déficientes visuelles, jusqu'alors service du CHU d'Angers puis en 2001, du centre Charlotte Blouin, pour les personnes déficientes auditives pour développer un Pôle Ressources Déficience

Sensorielle, enrichi des services d'accompagnement à l'emploi, à la vie sociale, de services de soins de suites et de réadaptation : centre de basse vision et centre d'évaluation et de réadaptation des troubles de l'audition – service auprès des aînés déficients sensoriels – Centre d'Information sur la Surdité (CIS), Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques (CICAT) – services d'accessibilité, service d'interprétariat ...

A partir de 2003, c'est l'ensemble du dispositif Arceau, services et établissements destinés à des populations d'adultes victimes de lésions cérébrales acquises (par accident et par maladie), qui a rejoint la MFAM.

Le **Pôle Arceau** assure le continuum nécessaire à la spécificité de la prise en charge des populations et s'articule autour d'unités d'évaluation et d'expertise, de dispositif d'appui à l'emploi; d'un Foyer d'Hébergement, d'un SAMSAH, d'un ESAT, d'une entreprise adaptée, d'un Foyer Occupationnel, d'un Foyer d'Accueil Médicalisé, d'une Maison d'Accueil Spécialisé financée par l'assurance maladie (36 places en 2009).

L'ensemble de ces établissements et services intègrent les besoins évolutifs des populations en situation de handicap : évaluation, accompagnement socio-éducatif, soins médicaux et paramédicaux, insertion professionnelle, accueil et hébergement...

<http://mfam.deficience-sensorielle.org/>



Le CENTICH a déjà eu l'occasion de communiquer sur son existence et son savoir faire : au Japon et à Strasbourg !

Actualités



© Ambassade de France au Japon

Le Centich présent au Japon à l'occasion du **France-Japan Meeting on Technologies for Helping People with Physical Disabilities** organisé par l'ambassade de France au Japon le 30 septembre dernier. 4 sessions composaient le Meeting consacré à la nécessité d'une coopération interdisciplinaire pour aborder les

questions liées au vieillissement et à la déficience physique.

- Session 1: Robotics Technologies
- Session 2: Fonctionnal Electrical Stimulation (FES) and neuroprotheses
- **Session 3: social and political aspects**
- Session 4: Clinical Aspects

Dans la session 3, nous avons pu présenter l'initiative de la CNSA en matière de compensation par les Aides Techniques.



A Strasbourg, le 9 novembre dernier le Centich a tenu un stand en commun avec le CEP lors du **colloque médical organisé par la Mutualité française Alsace et Rétina France sur la santé visuelle**. Les professionnels du CEP et du Centich, notamment ingénieur, technicien-conseil et ergothérapeutes ont pu répondre ainsi à un public venu nombreux à la recherche de solution de compensation efficace (lecture, écriture, matériels de la vie quotidienne...) ou d'aménagement de leur environnement (éclairage de leur logement, déplacement en sécurité).

Le soir au CEP, une **conférence réunissant une cinquantaine de professionnels** - opticiens, orthoptistes, ophtalmologistes - a été organisée sur le thème : « **Des aides techniques et des nouvelles technologies pour les déficiences visuelles, de la rééducation à la réadaptation, quelles solutions de compensation?** ».

